

**PROGRAMME DE CONSEIL JURIDIQUE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE HARCÈLEMENT
RAPPORT SEMESTRIEL
DU 1^{er} JUILLET AU 30 NOVEMBRE 2002**

Présenté au BARREAU DU HAUT-CANADA

**MARY TERESA DEVLIN
Conseillère juridique en matière de discrimination et de harcèlement
Bureau 304-201 George Street North
C.P. 1568, Peterborough (Ontario) K9J 7H7
1 877 790-2200 (tél.)
1 877 790-1100 (fax)
mtdevlin@lsuc.on.ca**

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	Onglet 1
Services directs	Onglet 2
<ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble des appels• Plaintes• Nombre et genre• Services fournis• Dossiers ouverts• Dossiers fermés	
Promotion et publicité	Onglet 3
Annexes	
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'appels par mois• Répartition des appels relevant du mandat• Questionnaire socioéconomique type• Aperçu des données socioéconomiques• Tendances• Budget	Onglet 4 Onglet 5 Onglet 6 Onglet 7 Onglet 8 Onglet 9

SOMMAIRE

Le présent rapport traite des activités du Programme de conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement (CJDH) pour la période commençant le 1^{er} juillet 2002 et se terminant le 30 novembre 2002¹.

Au cours de la période visée par le présent rapport, j'ai reçu environ 35 appels par mois, soit un total de 174 appels en cinq mois. Cela représente une légère diminution par rapport à la dernière période de déclaration, alors que j'ai reçu une moyenne de 40 appels par mois. Juillet, octobre et novembre étaient les mois les plus occupés avec 47, 40 et 41 appels respectivement. Septembre

¹ Normalement, ce rapport devrait couvrir la période du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2002. Cependant, en raison de ma nomination comme juge à la Cour de justice de l'Ontario, mon mandat de CJDH se termine le 30 novembre 2002.

était le mois le plus calme avec seulement 13 appels.

Sur les 174 appels, les deux tiers relevaient du mandat du programme. Cela représente une diminution par rapport aux périodes précédentes lorsqu'environ 75 à 90 % des appels relevaient du mandat.

Le quart des appels continue d'être lié au harcèlement sexuel et personnel. La grande majorité des auteurs de ces appels sont des femmes. Les appels liés à la discrimination basée sur la race (8 %), la religion (4 %), le sexe (2 %), le handicap et l'orientation sexuelle (1 % chaque) sont les catégories où les appels étaient les plus nombreux. Les appels relatifs à la discrimination basée sur la race provenaient des hommes. Tous les appels relatifs à la discrimination basée sur la religion, le sexe, le handicap et l'orientation sexuelle provenaient des femmes.

La vaste majorité des appels (112 sur 1332 ou 84 %) émane de membres du public. Vingt-et-un appels provenaient d'avocats ou d'étudiants en droit.

Pour la première fois depuis le début du programme, on a recueilli des données socioéconomiques pendant la période visée par ce rapport. Le questionnaire type est joint à l'annexe C.

Nous avons tout fait pour recueillir des renseignements de chaque appelant et le système a bien fonctionné pour ceux et celles qui contactaient le programme téléphone. Je recommande que le système soit élargi pour inclure tous les appelants qui contactent le programme par courriel.

Durant cette période, 20 questionnaires ont été remplis. (Voir annexe D). Les données révèlent que l'appelant moyen est une femme caucasienne, anglophone et membre du public. Elle a fait des études postsecondaires et gagne annuellement 30 000 \$. Elle a été renvoyée au programme par Internet, soit par le biais du site Web du Barreau ou de celui du CJDH.

J'ai ouvert onze dossiers au sujet de plaintes ou enjeux nécessitant un suivi. Parmi ces dossiers, dix sont en cours.

Jusqu'à maintenant, dix-sept ont été clos (y compris des dossiers ouverts au cours de périodes de déclaration précédentes) avec les cinq résolutions suivantes :

- Six ont été résolus par l'intermédiaire d'un processus interne ou externe, tel un grief ou une plainte à la Commission ontarienne des droits de la personne ;
- Trois dossiers ont été résolus par le Barreau, dont deux ont été traités par le Service de la discipline ;
- Huit dossiers ont été réglés suite à l'intervention, avec succès, de la conseillère juridique en matière de discrimination et de harcèlement, dont deux impliquant des services de médiation ;

Au 30 novembre 2002, il reste 21 dossiers ouverts, dont 7 ont été transférés à la conseillère intérimaire. Tous ces dossiers seront transférés à la nouvelle CJDH.

SERVICES DIRECTS

Vue d'ensemble des appels

Entre le 1er juillet 2002 et le 30 novembre 2002, j'ai reçu 174 appels. Ces appels proviennent de

² Aucun des 41 appels reçus en novembre n'a été inclus dans ce calcul, car ces appels ont été transférés à la CJDH intérimaire et donc il n'est pas possible de savoir combien d'appels proviennent des membres de la profession par rapport à ceux du public.

154 personnes et les deux tiers relèvent du mandat du Programme. Cette donnée renvoie aux appels reçus de personnes demandant des services directs à l'égard d'une plainte spécifique et aux appels reçus pour obtenir des renseignements sur le Programme.

Le nombre d'appels provenant de membres du public continue à dépasser de loin celui des appels provenant de membres de la profession dans une proportion de 5 pour 1. Le nombre de femmes qui communiquent avec le Programme continue à dépasser celui des hommes, mais le nombre d'hommes contactant le programme a beaucoup augmenté : dans la période couvrant ce rapport, j'ai reçu 66 appels d'hommes comparativement à 88 de femmes. À l'exception de deux appels en français, tous les appels pendant cette période étaient en anglais.

	2002 ³	2001 ⁴	1999-2000 ⁵
Nombre total d'appels reçus :	411	366	582
Nombre total d'appels rel. du mandat :	270	325	430
Nombre total de personnes ayant fait des appels :	299	295	469
Nombre total d'appels provenant de femmes :	190	218	263
Nombre total d'appels provenant d'hommes :	123	77	91

Nombre total d'appels provenant de membres de la profession (avocats, étudiants en droit) :

	2002 (12 mois)	2001 (12 mois)	1999-2000 (14 mois)
a. F	51	53	52
b. M	33	18	27

Nombre total d'appels provenant de membres du public :

a. F	98	165	267
b. M	55	59	93

La répartition mensuelle des appels pendant la période visée par le présent rapport apparaît à l'annexe A. L'annexe B illustre la répartition des appels relevant du mandat en fonction de leur sujet.

Annexe A : Nombre d'appels reçus chaque mois

J'ai reçu en moyenne 35 appels par mois. Les plus grandes quantités d'appels ont été notées aux mois de juillet, octobre et novembre pendant lesquels j'ai reçu 47, 40 et 41 appels respectivement. Je n'ai reçu que 13 appels au cours du mois de septembre.

Annexe B : répartition des appels relevant du mandat

Environ le quart des appels provient principalement de femmes se plaignant de harcèlement sexuel ou personnel (20 sur 84).

En ordre d'importance, la catégorie qui suit est celle de la discrimination basée sur la race, au sujet de laquelle j'ai reçu 7 appels provenant d'hommes.

³ Cette donnée vise tous les appels reçus en 2002.

⁴ Cette donnée vise tous les appels reçus en 2001.

⁵ Cette donnée vise les appels reçus au cours des quatorze premiers mois d'opération du Programme, soit de novembre 1999 au 31 décembre 2000.

J'ai reçu 3 appels concernant la discrimination basée sur la religion et 3 appels concernant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle, 2 appels concernant la discrimination basée sur le genre et 1 appel concernant la discrimination basée sur le handicap. Tous ces appels provenant de femmes.

Il y a eu 26 appels de personnes (30 % des appels relevant du mandat) demandant des renseignements sur le programme, y compris des renseignements particuliers comme une copie du *Code de déontologie* ou un modèle de politique.

Plaintes

i. Nombre et type

J'ai ouvert 11 dossiers⁶ pendant la période visée par le présent rapport comme suit :

a. harcèlement sexuel

F 2

M 1

b. discrimination - genre

F 3

M 1 (plainte d'une tierce partie au nom d'une femme)

c. discrimination - race

F 1

M 3

d. problèmes avec le BHC⁷

F 0

M 1

ii. Services fournis

Les services qui suivent ont été fournis dans le cadre des 11 dossiers ouverts pendant la période visée par le présent rapport :

Renseignements et conseils comprenant la disponibilité de certaines ressources, des copies du matériel publié par le Barreau, l'étude des politiques et procédures existantes d'un cabinet juridique et des recommandations pour y apporter des changements : les 11 dossiers.

Encadrement comprenant des conseils sur la façon de régler le problème, la personne à approcher, les stratégies et réactions possibles : 3.

⁶ L'ouverture d'un dossier découle d'une décision subjective. Elle se base sur la nécessité de créer un dossier dans le cas où une communication continue avec l'auteur de l'appel s'avérerait nécessaire. Ainsi, la donnée citée ci-dessus ne représente pas le nombre de questions abordées en vertu du mandat du Programme. On doit plutôt voir le nombre total d'appels relevant du mandat (84) pendant la période visée par le présent rapport.

⁷ Cette plainte visait un avocat concernant la méthode de communication du Barreau avec les membres de la profession. L'affaire a été résolue à l'interne.

Soutien comprenant communication continue au cours d'un processus de résolution externe (habituellement une plainte au BHC) ou présence à l'audition : 6.

Médiation incluant des négociations avec les deux parties pour en arriver à un résultat satisfaisant : 2.

Des personnes exerçant la profession (6), des clients (4) et des employés (3, y compris 2 membres de la profession) comptent parmi les personnes impliquées dans les dossiers.

Six dossiers émanent de femmes ; cinq d'hommes. Les plaintes portées par les clients sont liées à la discrimination basée sur la race (2) et le genre (2). Les plaintes faites par des employés concernent des allégations de harcèlement sexuel (2) et de discrimination basée sur la race (1).

iii. Dossiers ouverts – en cours

Dix dossiers parmi les 11 dossiers ouverts pendant la période visée par le présent rapport demeurent ouverts et sont liés aux sujets suivants :

a. Discrimination – genre	4
b. Discrimination – race	3
c. Discrimination – harcèlement sexuel	3

iv. Dossiers fermés

Dix-sept dossiers ont été fermés pendant la période visée par le présent rapport. Ces dossiers sont liés aux sujets suivants :

Harcèlement sexuel	9
Harcèlement personnel	2
Discrimination- handicap	1
Discrimination – genre	1
Discrimination - race	3
Discrimination – orientation sexuelle	1

Sauf pour une plainte d'une tierce partie déposée par un homme au nom d'une étudiante, toutes les plaintes impliquant du harcèlement sexuel provenaient de femmes membres du public. Certaines des personnes qui se plaignaient étaient employées par des avocats.

Les avocats se sont plaints de harcèlement personnel (1), de discrimination basée sur le handicap (1) et de discrimination basée sur l'orientation sexuelle (1). Des avocats (2) et un client (1) se sont plaints de discrimination basée sur la race. Ces trois plaintes provenaient de femmes et une d'une cliente autochtone.

Sur les 17 dossiers, voici les résolutions :

Processus interne⁸ :	3 (problème réglé ; modalités confidentielles)
Processus externe⁹ :	3 (un dossier implique une poursuite potentielle ; les autres étaient des employés de cabinets qui ont déposé des plaintes de harcèlement sexuel auprès de la CODP)
BHC :	3 (2 questions résolues par l'intermédiaire du processus

⁸ Porter une plainte ou un grief en vertu de la politique interne de l'organisation est compris dans les processus internes.

⁹ Déposer une plainte devant les Commissions ontarienne ou canadienne des droits de la personne ou entamer une poursuite civile fait partie des processus externes.

disciplinaire du BHC, bien qu'une affaire ait pris environ 2 ANS pour obtenir une audience et des ANNÉES pour le comité disciplinaire pour publier ses motifs)

Médiation¹⁰: 2 (deux dossiers sont réglés ; modalités confidentielles. L'intimé dans la deuxième affaire ne voulait pas participer au processus du programme qui est volontaire.)

Renseignements fournis : 6

PROMOTION ET PUBLICITÉ

i. Page Web

Grâce aux efforts de collaboration des services de communications et d'informatique du Barreau, j'ai le plaisir d'annoncer que la page Web du programme est disponible au www.dhcounsel.on.ca.

Le site Web du programme est lié au site Web du Barreau (et vice-versa) ; il est aussi lié à d'autres sites connexes. La page Web du programme sera une ressource importante et aidera à rejoindre le public.

ii. Autres activités de promotion

D'autres activités de promotion étaient planifiées pour la période visée par ce rapport comme suit :

- Faculté de droit de l'Université de Windsor – 6 novembre 2002
- Symposium sur les agressions sexuelles dans le nord de l'Ontario, Sudbury – 8 et 9 novembre
- Promouvoir le dialogue et le changement, BHC – 21 et 23 novembre
- Présentation au personnel ; de l'institution Warkworth – décembre

Cependant, suite à ma nomination à la Cour de Justice de l'Ontario le 30 octobre 2002, toutes les activités indiquées ci-haut ont été annulées.

ANNEXE A NOMBRE D'APPELS REÇUS CHAQUE MOIS¹¹

Mois	Total des appels	Appels rel. du mandat	Appels hors mandat
Juillet	47	32	15
Aout	33	20	13
Septembre	13	4	9
Octobre	40	28	12

¹⁰ Par médiation, on entend la résolution, par l'intermédiaire de négociations, d'une conciliation ou d'une médiation, d'une plainte formelle ou informelle déposée auprès de la conseillère juridique en matière de harcèlement et de discrimination.

¹¹ Il convient de souligner que ces données illustrent le nombre d'appels reçus et non pas le nombre de personnes ayant effectué un appel. Dans certains cas particuliers où, par exemple, le plaignant a besoin d'une aide soutenue, plusieurs appels ont été effectués par la même personne. Ces données ne comprennent pas non plus les appels faits par la conseillère juridique en matière de discrimination et de harcèlement au sujet d'enjeux liés à son mandat.

Novembre ¹²	41	S.O.	S.O.
Total	174	84	49

ANNEXE B RÉPARTITION DES APPELS RELEVANT DU MANDAT

Pendant la période visée par le présent rapport, 84¹³ appels répartis comme suit ont été reçus :

- a. Harcèlement sexuel**
F: 15
M: 2
- b. Harcèlement personnel**
F: 2
M: 1
- c. Discrimination - handicap**
F: 1
M: 0
- d. Discrimination - genre**
F: 2
M: 0
- e. Discrimination – race**
F: 0
M: 7
- f. Discrimination - religion**
F : 3
M : 0
- g. Discrimination – orientation sexuelle**
F: 3
M: 0
- h. Information**
F: 16
M: 10
- i. Appels de nature administrative**
F: 18
M: 6

¹² Tous les appels reçus en novembre ont été transférés à la conseillère intérimaire. En conséquence, il n’y a pas de données pour ce rapport sur la distribution de ces appels.

¹³ Cette donnée renvoie aux appels reçus entre le 1er juillet et le 31 octobre seulement et ne comprend aucun des 41 appels transférés à la conseillère intérimaire pour novembre. Vraisemblablement, certains des appels de novembre auraient relevé du mandat du programme.

**DISCRIMINATION AND HARASSMENT COUNSEL
SOCIO ECONOMIC QUESTIONNAIRE**

*The data collected through this form is for anonymous statistical purposes only
so that we can provide the best possible service to callers.*

1. **Gender:**
 - Male
 - Female

2. **Age:**
 - Under 18
 - 18-24
 - 25-34
 - 35-49
 - 50-64
 - 65+

3. **Race: How would you identify yourself from the following list of choices:**
 - Aboriginal (Indian, Metis or Inuit)
 - Arab/West Asian (Armenian, Egyptian, Iranian)
 - Black (African, Haitian, Jamaican, Somali)
 - Chinese
 - Filipino
 - Japanese
 - Korean
 - Latin American
 - South Asian (East Indian, Pakistani, Punjabi, Sri Lankan)
 - Southeast Asian (Cambodian, Indonesian, Laotian, Vietnamese)
 - White/Caucasian
 - Other _____

4. **Status: Are you a Lawyer?**
 - Yes
 - No

5. **Employment Situation (for lawyers only):**
 - Sole Practitioner - 4 Lawyers
 - Small Firm (5-25 lawyers)
 - Medium Firm (26-50 lawyers)
 - Large Firm (51+ lawyers)
 - Government
 - In-House Counsel
 - Other _____

APPENDIX "D"
OVERVIEW OF SOCIO-ECONOMIC DATA

1. Gender		
M:	8	F: 12
2. Age		
25-34:	5	
35-49:	7	
50-60:	7	
65+:	1	
3. Race		
Caucasian:	14	
South Asian:	2	
Black:	2	
Latin American:	1	
Aboriginal:	1	
4. Members of the Profession		
Yes:	5	No: 15
5. Employment Status (Lawyers Only)		
Solo Practice:	2	
Small Firm:	1	
Government:	1	
Other (Student):	1	
6. Language		
English:	18	French: 2
7. Education		
< Highschool:	2	
> Highschool:	2	
Some Post-Sec:	3	
College/Technical:	2	
Undergrad:	8	
Graduate:	3	
8. Income		
> 15,000:	2	
\$15-29,000:	2	
\$30-59,000:	5	
\$60-79,000:	3	
\$80-99,000:	2	
\$100,000+:	6	
9. Referral Sources		
OR Ad:	3	
Word of Mouth:	4	
Internet:	12	
LSUC:	1	

ANNEXE E
VUE D'ENSEMBLE DES TENDANCES

- Bien que plus de femmes continuent de contacter le programme que d'hommes, il y a eu augmentation générale du nombre d'appels d'hommes, surtout parmi le public (66 d'hommes ; 88 de femmes).
- Les membres de la profession (y compris les avocats, les étudiants en droit et les stagiaires) continuent de se prévaloir des services du programme.
- Les plaintes de harcèlement sexuel et personnel continuent de constituer une grande partie des appels relevant du mandat.
- Il y a plus de domaines de discrimination et de harcèlement qui sont reconnus, soit la discrimination basée sur le genre, l'orientation sexuelle et la religion.

Le budget prévu pour 2002 était de 100 000,00 \$. Ces fonds ont été dépensés comme suit :

Frais	60 975,00 \$
Débours	9 130,45 \$
TPS	4 901,26 \$
TOTAL	75 006,71 \$¹⁴

¹⁴ Cette donnée ne comprend pas les services fournis par la conseillère intérimaire en décembre 2002.